

Courte histoire de l'éducation scolaire en France.

Le système d'éducation français n'a pas toujours existé comme il existe aujourd'hui, il a une histoire. Cette histoire est l'histoire d'une démocratisation de l'enseignement, qui était d'abord réservé à une élite, et c'est aussi l'histoire d'une laïcisation, c'est-à-dire d'une séparation entre l'éducation et la religion.

Au Moyen-Âge, d'abord, il est faux de dire que Charlemagne a « inventé l'école ». En réalité, les écoles existaient déjà dans l'Empire romain, donc la Gaule romaine avait déjà des écoles. Simplement, ce qui va s'ajouter à cette époque au modèle scolaire romain, c'est la dimension religieuse, qui n'existait pas avant.

Au 12^{ème} siècle apparaissent en Europe les Universités dans les grandes villes d'Europe, par exemple la Sorbonne à Paris. Elles enseignent non pas les sciences, mais la théologie, la médecine et le droit. L'enseignement se fait intégralement en latin, qui est la langue internationale et savante de l'époque. Les femmes n'y ont pas accès.

Au Moyen-Âge, l'école n'est pas universelle et obligatoire, elle est réservée à un petit nombre de garçons qui vont devenir des clercs, c'est-à-dire servir l'Eglise. Il n'y a pas de classes séparées, les élèves de tous âges sont ensemble. Les autres enfants apprennent très tôt leur métier en tant qu'apprentis chez un artisan.

Au 15-16^{èmes} siècle apparaît une nouvelle institution qui est le collège, avec pour la première fois des classes de niveau et des examens de passage. Mais ce sont les bourgeois qui y mettent leurs enfants. Les familles les plus pauvres n'y ont pas accès et les familles les plus riches font plutôt appel à un précepteur qui éduque l'enfant à la maison. Les collèges sont religieux, les professeurs sont des hommes d'Eglise. Les Jésuites fondent des collèges dans les grandes villes de France, par exemple le collège de La Flèche où Descartes a été instruit.

Sous la monarchie absolue, Louis XIV, en 1698, oblige les parents de France à envoyer leurs enfants dans les écoles paroissiales. Ce sont des écoles religieuses, elles sont organisées par le clergé. Donc, à cette époque ce n'est pas l'Etat qui organise et qui finance l'éducation, c'est l'Eglise. Ce sont des écoles payantes et réservées aux garçons. La nouveauté est que l'enseignement se fait en français, et consiste à apprendre à lire à partir de livres de prières.

L'événement qui va révolutionner le système d'éducation français, c'est évidemment la révolution de 1798. A partir de 1791, les révolutionnaires rendent l'enseignement laïque et gratuit. Ils luttent contre la mainmise de l'Eglise sur l'éducation, car elle est contre-révolutionnaire. Donc en 1792 est créé le corps des instituteurs, et est créé le ministère de l'Instruction Publique. Les instituteurs doivent remplacer les religieux dans les écoles primaires. L'enjeu pour les révolutionnaires est de donner une culture à l'ensemble des citoyens, pour que leurs esprits éclairés soient au service de la démocratie et qu'ils la défendent. Il n'y a pas de démocratie sans citoyens éclairés, donc sans éducation.

En 1793, les révolutionnaires suppriment les Universités, car elles sont religieuses et ils créent à la place le système des grandes écoles, comme polytechnique, les arts et métiers, puis les écoles normales supérieures.

Napoléon rétablit les écoles religieuses pour l'enseignement primaire, il décrète que les écoles doivent suivre les principes de l'Eglise catholique et que ce sont les religieux qui sont à nouveau chargés de l'enseignement primaire. C'est sous Napoléon qu'apparaissent les premiers lycées. C'est encore sous Napoléon que la philosophie fait son entrée parmi les matières obligatoires au lycée. On crée alors le baccalauréat. Ces lycées sont réservés à une élite, les enfants de milieu populaire ne dépassent pas l'école primaire.

En 1833, la loi Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à avoir une école de garçons. En 1867, on crée les écoles de filles, puis en 1880 les lycées de jeunes filles.

Jusqu'à cette époque, il existe une éducation publique, mais elle n'est pas laïque et pas obligatoire, et pas gratuite non plus. Seuls les plus fortunés peuvent accéder au lycée.

Les années 80 du 19^{ème} siècle voient l'apparition des lois Ferry, qui rendent l'école laïque, obligatoire et gratuite. L'éducation religieuse est remplacée dans les écoles publiques par l'éducation civique. L'enseignement est obligatoire de 6 à 13 ans. On crée le certificat d'études primaires, qui est le diplôme qu'on passe à la sortie de l'école primaire. Mais les lycées restent payants et donc réservés aux enfants de la bourgeoisie. L'école française devient donc laïque avant que l'Etat français ne le soit avec la loi de séparation de 1905.

En 1933, c'est l'enseignement secondaire qui devient gratuit. La scolarité obligatoire passe à 16 ans en 1959. Après mai 68, la mixité garçons-filles s'impose du primaire à l'Université. Les années suivantes, jusqu'à aujourd'hui, voient la massification de l'accès au bac et à l'Université. On crée les bac techniques et pro dans les années 80, et on amène progressivement près de 80% d'une classe d'âge au bac.